

16 mar 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 16 mars 2007](#)

B-Fast

Attribution d'un budget supplémentaire pour l'opération d'aide à l'Algérie, à la suite du tremblement de terre de mai 2003

Attribution d'un budget supplémentaire pour l'opération d'aide à l'Algérie, à la suite du tremblement de terre de mai 2003

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord pour l'attribution de 83.312,50 euros pour l'opération B-Fast "Aide à l'Algérie pour le tremblement de terre de mai 2003", sur le budget 2007 de B-Fast. B-Fast (Belgain first aid & support team) est une structure d'intervention rapide chargée de l'organisation d'aide d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger. Le 21 mai 2003, l'Algérie a été touchée par un tremblement de terre et le 22 mai le Conseil de coordination de B-FAST a proposé une aide d'urgence pour un montant de 250.000 euros. Lors de la mise en oeuvre de cette opération d'aide d'urgence, le ministre de la Défense a demandé à la Croix-Rouge de Belgique de fournir 500 tentes pour un montant de 83.312,50 euros. Le Conseil de coordination du 13 juin 2006 a décidé d'accepter ces dépenses et de les imputer sur le solde disponible de l'enveloppe budgétaire 2006 approuvée pour les Opérations B-FAST. En effet les tentes ont été mises à la disposition des victimes algériennes du tremblement de terre en 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe